



SAINT-PIERRE
DE CHARTREUSE

Crédit photo : Martin PABOIS



Saint- Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE DÉCEMBRE 2025



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :

Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponible en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

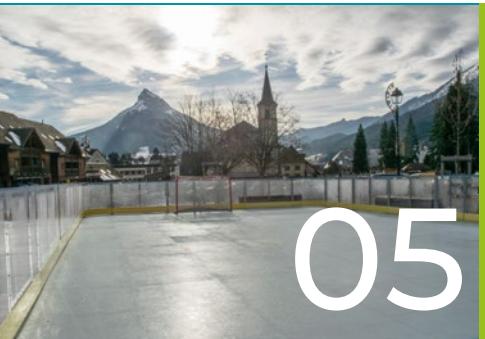
PROCHAINE PUBLICATION : JANVIER 2026

Retrouvez-nous sur :  MairiedeSaintPierredeChartreuse



Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse - illiwap

SOMMAIRE



Installation de la patinoire



Éboulement Dent de Crolles



Concours appel à projets
Jeunes de la MSA



Agenda

3

édito

4

Vie municipale

6

Vie Communale

11

Vie intercommunale

14

Agenda

17

Offres d'emploi

18

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

19

Numéros utiles

Stéphane GUSMEROLI



*Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire*



EDITO

Les activités hivernales se mettent en place, pour être prêtes dès le début des vacances de Noël. La patinoire est d'ores et déjà installée sur le parvis Léon Auscher devant l'office de tourisme, elle sera gérée dorénavant par l'association La Pierre Verte (Tom Guilmin). La saison de ski nordique débutera le 20 décembre à Saint Hugues, si la neige est au rendez-vous : les bénévoles de l'association Ski Saint Hugues Les Égaux accueilleront les skieurs et leurs familles dans les nouveaux locaux de l'Espace montagne Saint Michel. La Stass' aux Essarts œuvre actuellement pour remettre en service le téléski du Plattet et sa belle piste rouge. A partir de cette saison 2025/2026, un forfait saison commun aux deux stations de ski alpin voit le jour, le « Skipass Chartreuse ». Ce forfait permettra de skier indifféremment sur les deux sites des Essarts et des Égaux : le domaine des Égaux, facile d'accès en bordure de route mais situé en basse altitude avec un enneigement aléatoire, l'autre site, Les Essarts, plus difficile d'accès mais situé en altitude avec un enneigement plus durable.

La Commune proposera à nouveau, dès le samedi 20 décembre, une navette pour desservir, depuis le village, les stations environnantes : Les Essarts, Le Planolet, Saint Hugues de Chartreuse, Les Égaux. Cette navette sera gratuite pour les usagers. Elle sera financée à 50 % par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Six rotations sont prévues, entre 9h et 17h. Cette navette fonctionnera tous les jours pendant les vacances de Noël, les week-ends hors vacances scolaires, et tous les jours pendant les trois premières semaines des vacances de février. Le véhicule utilisé sera un véhicule de 8 places assises, équipé d'un porte-skis. A noter que le service sera assuré lorsque les conditions de sécurité et de déneigement des routes empruntées (notamment de la route des Essarts) seront toutes réunies.

Plusieurs beaux événements et animations sont programmés pendant ces vacances à Saint Pierre : le ballet « Le Parc » d'Angelin Preljocal, spectacle gratuit offert par la Micro-Folie de Saint Pierre de Chartreuse, ce samedi 13 décembre à 18h à la salle des fêtes (précédé à 15h d'une conférence) ; le marché de Noël le dimanche 14 décembre (+ spectacle «Au fil des saisons» par la Fabrique des Petites Utopies) ; le concert au musée Arcabas le 21 décembre ; plusieurs ateliers, lecture de contes pour les familles et enfants, etc. Profitez-en !

Grâce au CCAS, nous partagerons, comme chaque année, un repas de fête avec les anciens du village. Nous serons ainsi plus de 70, à passer un agréable moment de rencontre et d'échanges, le mardi 16 décembre au restaurant La Cabine.

Je profite de cet édito pour vous adresser un message de prudence et de vigilance lors de vos déplacements en voiture sur nos routes parfois enneigées et glissantes. Merci de vérifier vos équipements, roulez prudemment, respectez les limitations de vitesse et notamment les zones 30 mises en place dans les hameaux et le centre-bourg. En concertation avec la gendarmerie de Saint Laurent du Pont, des contrôles de vitesse seront régulièrement opérés dans le village, pour s'assurer du respect de ces limitations de vitesse et ainsi garantir la sécurité de nos déplacements, notamment en tant que piétons. Une première opération de contrôle avec un radar mobile a ainsi été menée par une brigade, la première semaine de décembre, dans le bourg.

Enfin, je terminerai avec un mot de soutien à Régis Mollaret, agriculteur-éleveur de notre village, qui a été durement touché lors de l'événement climatique du 24 novembre dernier, avec d'importants dégâts sur le nouveau tunnel qu'il venait tout juste d'installer à Majeure. Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, aux côtés de vos proches !

Faire un don pour soutenir La Ferme Elie

<https://www.leetchi.com>



Stéphane GUSMEROLI



VIE MUNICIPALE

Le contenu détaillé des décisions prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ci-dessous sont reprises uniquement les décisions les plus importantes pour la Commune.

SKI ALPIN

Pour cette saison 2025/2026, le Conseil municipal a décidé de renouveler la participation de la Commune à hauteur de 70% à l'achat des forfaits de ski « saison » pour les enfants scolarisés sur la commune. Le dispositif s'adresse aux enfants scolarisés à l'école communale, à ceux habitant la commune qui ne peuvent être accueillis à l'école communale, ou encore ceux faisant l'objet de l'instruction à domicile jusqu'au niveau CM2. Concernant le forfait de ski alpin, le choix est laissé aux familles de faire l'acquisition d'un forfait saison soit sur le domaine skiable Le Planolet, soit sur le domaine skiable des Égaux ou soit à La Stass' de Chartreuse aux Essarts. Et cette année, les familles peuvent aussi faire le choix de prendre un forfait commun aux domaines de La Stass' et des Égaux, à 110 € (tarif prévente, pour les enfants de 4 à 12 ans).

Afin de permettre la mise en œuvre du projet touristique communal du site Les Essarts / La Scia et plus globalement du développement de notre village-station de Saint Pierre de Chartreuse, le Conseil municipal a accepté la restitution de la compétence « ski alpin et remontées mécaniques » aux communes, suite à la délibération de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse du 26 novembre 2025 qui lancé cette procédure.

Nous poursuivons la mise en œuvre de notre feuille de route touristique élaborée en 2021. Ce projet, avec un positionnement « plein-air, sport, nature, culture », repose sur une offre multi-sites et multi-activités :

- Le centre-bourg, en accompagnement de la nouvelle Maison du Parc de Chartreuse / Office de tourisme intercommunal : création du parvis Léon Auscher, aménagement du jardin du Père Truffot comme lieu d'événements culturels, jardin des sculptures, équipement de la salle des fêtes en espace scénique et sa nouvelle terrasse, patinoire synthétique chaque hiver
- L'espace de loisirs de La Diat, avec la création d'un espace culturel, « La Clairière »

- Le nouvel Espace Montagne Saint Michel à Saint-Hugues, à côté du Musée départemental Arcabas

- Six nouveaux parcours d'orientation et un réseau de sentiers inter-hameaux

- Une nouvelle signalétique des services et des activités, avec une nouvelle cartographie touristique du village

- La valorisation des sites naturels et emblématiques : Le Col de Porte / le Charmant Som, le Vallon du Monastère, les espaces naturels et les sommets de Chartreuse.

- Concernant le site des Essarts / La Scia, par délibération du 12 juin 2025, il a été décidé de développer un projet de halte ludique d'altitude, en s'appuyant sur un masterplan d'aménagement des espaces, d'accueil, de services, d'accessibilité tous modes et toutes saisons, de stationnement, d'activités et de sentiers, de structuration des offres d'hébergement et de restauration. Dans ce cadre, en lien avec les nombreux acteurs touristiques et économiques du site, le conseil municipal a exprimé auprès de la Communauté de Communes sa volonté de conserver à ce stade le téléski de La Scia, comme élément futur possible du projet de site (aucune décision n'est prise à ce stade quant à son devenir, ce choix sera à prendre en 2026 en fonction des analyses de faisabilité technique, administrative et financière).

Depuis cette année 2025, la Commune a désaffecté et déclassé dans son domaine privé communal les gares haute et basse de la télécabine des Essarts. Le conseil municipal a décidé de mettre à disposition de LA STASS' la gare haute des Essarts et ses équipements, pour une durée d'un an, à compter du 1er décembre 2025, pour ses activités 4 saisons. La convention sera renouvelable dans les mêmes conditions chaque année par tacite reconduction, pendant 3 années supplémentaires (soit jusqu'au 30 novembre 2029).



Date du prochain Conseil municipal :

Lundi 5 janvier 2026 à 20h30, Salle du Conseil



TOURISME



La Commune possède depuis 2021 une patinoire synthétique de 144 m². Des financements du Département de l'Isère et de la Région Auvergne Rhône-Alpes ont été obtenus pour cet investissement communal.

Cette patinoire est installée sur le Plan de Ville depuis l'hiver 2022/2023. Le conseil municipal a décidé de confier la gestion de la patinoire synthétique, ses équipements et accessoires, à l'association LA PIERRE VERTE (Tom Guilmin) pour les saisons d'hiver 2025/2026, 2026/2027 et 2027/2028.

FORÊT

Le conseil municipal a renouvelé, pour une durée de 5 ans, son engagement au Programme Européen des Forêt Certifiées (PEFC) pour les forêts propriété de la commune. Cette certification garantie une gestion durable des forêts et engage les propriétaires forestiers à maintenir les capacités de production de la forêt, maintenir son bon état sanitaire, satisfaire la fourniture de produit bois, respecter la biodiversité, protéger les sols et l'eau et établir un document de gestion durable.



ENERGIE

Les actions de performance énergétique sur la commune depuis le début du mandat ont permis de réduire de 40 % la consommation des ouvrages appartenant à la Commune (bâtiments, piscine, éclairage public, ...). En 2024, la consommation énergétique totale (électricité, gaz et granulés de bois) de la commune était de 319MWh. Ces économies sont liées aux actions menées suite aux recommandations du Conseil en Energie Partagé (CEP) du TE38 et à l'audit énergétique d'Enerbat de

2020. Le service de CEP auquel adhère la commune de Saint Pierre de Chartreuse depuis 2017 évolue vers un nouveau service, « BATIWATT », un dispositif d'accompagnement plus complet et adapté aux enjeux du contexte énergétique national, permettant de bénéficier de l'assistance renforcée d'un Chargé de Mission Transition Énergétique. Le conseil municipal a validé l'adhésion à ce nouveau service.



CAMBRIOLAGES ET PRÉVENTION

Depuis plusieurs semaines notre commune est impactée par des cambriolages ou tentatives d'effraction. La gendarmerie de Saint-Laurent du Pont a organisé des rondes de surveillance et sillonne nos routes. D'après leur constat, les cambriolages interviennent entre 18h et 21h en cette saison. Les cibles sont des maisons non éclairées sans vis à vis direct.

N'hésitez pas à laisser une lumière allumée La vigilance entre voisins est importante.

Soyez attentifs, si une situation vous semble anormale -> relevez si possible des éléments précis

d'identification : véhicule (immatriculation, type, marque, couleur) ou individus suspects (tenue vestimentaire, caractéristique physique) et le lieu. contactez la gendarmerie de Saint-Laurent du Pont au 04 76 55 20 17, même la nuit.

En dehors de leurs horaires d'ouverture, c'est le central de Grenoble qui gère les appels. La gendarmerie se chargera de vérifier par l'immatriculation si le véhicule est suspect et déclenchera une intervention le cas échéant.



Christine DUMESTRE
Conseillère municipale



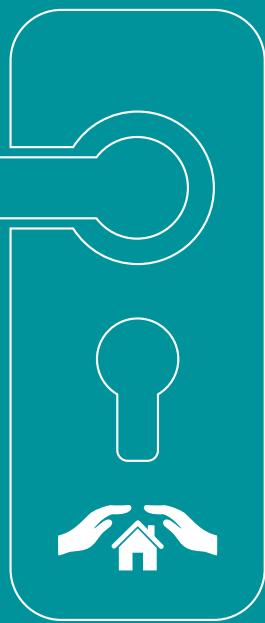
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe
contre les
cambriolages

Partez sereinement en vacances et bénéficiez
de la surveillance de votre domicile
en vous inscrivant **en ligne sur service-public.fr**



Scannez le QR code pour
vous inscrire en ligne





Déclaration catastrophe naturelle

Depuis le 23 novembre 2025, nous connaissons, sur notre commune de Saint-Pierre de Chartreuse, un épisode météorologique important, cumulant neige abondante alternée avec des pluies intenses. Cet épisode a causé plusieurs inondations et glissements de terrains.

Nous engageons le recensement de l'ensemble des dégâts survenus au cours de cet épisode. Le nombre et l'ampleur des sinistres pourront venir appuyer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune.

Aussi, si les intempéries ont causé des dégâts importants chez vous, vous devez faire rapidement une déclaration manuscrite en mairie, décrivant de manière la plus exhaustive possible, les dégâts constatés chez vous, en mentionnant la date, le lieu, etc.

En lettre recommandée avec accusé de réception à votre compagnie d'assurance

La demande déposée en mairie doit être précise dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène. Ce critère est impératif pour la prise en compte du dossier pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. N'hésitez pas à joindre des photographies des dommages.



Stéphane GUSMEROLI,
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse

Christine DUMESTRE
Conseillère municipale

Pour plus d'information sur la procédure, vous trouverez toutes les informations sur :

[https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Catastrophes-naturelles/
La-reconnaissance-de-l-etat-de-Catastrophe-Naturelle](https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Catastrophes-naturelles/La-reconnaissance-de-l-etat-de-Catastrophe-Naturelle)



GUIDE D'INFORMATIONS POUR LES FEMMES VIVANT OU AYANT VÉCU DES VIOLENCES ET LEURS ENFANTS



Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, et après un travail partenarial de près d'un an, l'État et la Maison des femmes Grenoble Alpes ont lancé le guide d'information dédié aux femmes victimes de violences et à leurs enfants en Isère.

Conçu pour répondre à un besoin identifié par les femmes victimes de violences et les professionnels, ce guide recense l'ensemble des acteurs impliqués en Isère capables de leur venir en aide. Il a été construit avec une double entrée : par catégorie de besoins et par zone géographique, afin que chaque personne puisse identifier rapidement et simplement les ressources qu'elle peut mobiliser.

Les premières pages reprennent les clés de compréhension des violences conjugales et permettent aux femmes (et éventuellement à certains professionnels) d'évaluer si elles sont victimes de violences conjugales.

Il offre des réponses concrètes pour l'urgence et pour le cheminement vers la reconstruction.

Télécharger le guide sur :

<https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/80866/625409/file/LIVRET-FEMMES-VICTIMES-DE-VIOLENCES-17112025.pdf>





Éboulement Dent de Crolles

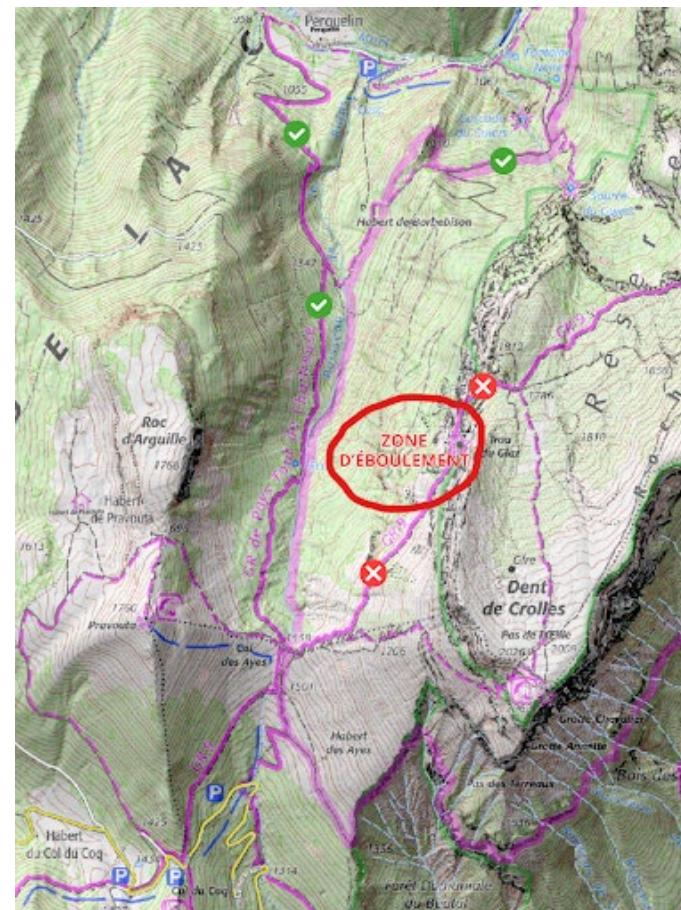
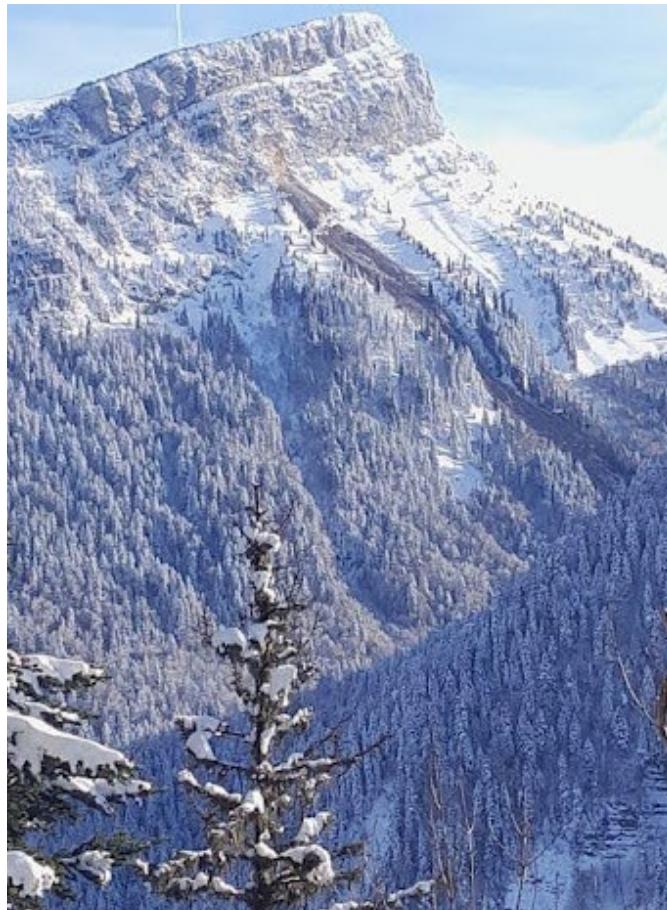
Un éboulement majeur s'est produit à la Dent de Crolles aux alentours de 4h du matin dans la nuit du jeudi 27 novembre 2025. Suite à cet incident, une étude de terrain a été réalisée après l'éboulement. La commune de Saint-Pierre de Chartreuse a pris un nouveau arrêté municipal qui réglemente l'accès à plusieurs sentiers de randonnée (pédestre, raquettes, ski de rando)

À compter du vendredi 5 décembre 2025 réouverture des sentiers :

- ✓ Le sentier allant de Perquelin au Col des Ayes,
- ✓ Le sentier des Sources du Guiers Mort jusqu'au Col des Ayes

Depuis le 28 novembre 2025 fermeture du sentier pour une durée indéterminée :

- ✗ Le sentier menant au Trou du Glaz



Pour plus d'infos, consultez l'arrêté municipal sur :

<https://www.saintpierredechartreuse.fr/uploads/5939/v43-coupe-sentier-trou-du-glaz-reouverture-du-sentier-gr-pays-de-chartreuse.pdf>



SYNDICAT D'APICULTURE DE L'ISÈRE



**Propose, sur l'ensemble du département,
aux apiculteurs amateurs et professionnels**

- des formations aux apiculteurs débutants ou initiés :
 - formations « **Initiation** » (cycle complet sur la saison apicole),
 - formations **complémentaires** afin d'approfondir certaines pratiques apicoles comme l'élevage de reines, la qualité des miels, l'hivernage...
 - demi-journées** de formations sur un thème technique comme l'utilisation de traitements du varroa, le cycle de la colonie, le gaufrage de cire...
- une **coopérative** apicole d'approvisionnement pour tous les apiculteurs adhérents coopérateurs : plus de 500 références au meilleur prix, grâce à ses prix de gros,
- une **médiathèque** : livres, magazines, dvd en prêt gratuit pour découvrir le monde fascinant des abeilles et des fleurs.
- un **accompagnement** : des conseils techniques, juridiques et sanitaires.

Syndicat - Association depuis 1910

Des infrastructures pour pratiquer l'apiculture

- un local, à Poisat, sur 2 étages qui accueille le bureau, des salles de formation, un atelier de bricolage (lieu de conseils et d'entraide), la coopérative et la médiathèque,
- des sections, sur l'ensemble du département, qui assurent une organisation regroupée d'adhérents,



- des ruchers écoles, sur l'ensemble du département, pour permettre aux adhérents de s'initier à l'apiculture et de se perfectionner.



Pour nous contacter

L' Abeille Dauphinoise

22 place Bernard Palissy, Z.I Champ Fila
38320 POISAT

04.76.25.07.09

abeille.dauphinoise@gmail.com
www.abeille-dauphinoise.fr

 facebook.com/AbeilleDauphinoise

Pour en savoir plus

<https://www.abeille-dauphinoise.fr/>





FRELONS ASIATIQUES : QUE DEVIENNENT LES NIDS EN HIVER ?

En hiver, les nids de frelons asiatiques se vident progressivement. À partir de la mi-janvier, les nids sont en général abandonnés et ne sont plus réutilisés l'année suivante. Leur destruction n'a alors plus d'intérêt sanitaire ou écologique, sauf pour des raisons de sécurité (chute de branches, par exemple) ou d'esthétique.

Faut-il encore faire détruire un nid en fin de saison ?

Tant que le nid est actif (présence visible de frelons, va-et-vient régulier), il reste recommandé de faire intervenir un professionnel :

pour limiter le risque de piqûres à proximité immédiate du nid ;

pour réduire la naissance et la dispersion des futures reines avant l'hiver.

Lorsque le nid est déserté (aucune activité, « trous » visibles dans l'enveloppe, oiseaux qui viennent picorer), il n'est plus nécessaire de le faire détruire. Le nid se dégrade ensuite naturellement.

Que faire si vous repérez un nid de frelons asiatiques ?

Ne vous approchez pas et ne tentez jamais de le détruire vous-même.

Signalez-le à la mairie ou contactez un professionnel de la désinsectisation.

En cas de piqûres multiples ou de réaction allergique,appelez les services d'urgence (15, 112 ou 18).

Pour en savoir plus

Pour une information détaillée sur le cycle de vie du frelon asiatique et l'intérêt de détruire les nids selon la période de l'année, vous pouvez consulter l'article d'ALLO FRELONS :

Que deviennent les nids de frelons asiatiques l'hiver ?

Rubrique
DÉCHETS

COLLECTE DE PNEUS

Déchèterie Saint-Pierre
d'Entremont

du 1er au 31 décembre 2025 inclus



Ne sont pas acceptés les pneus des :

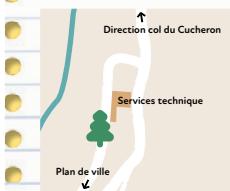


www.coeurdechartreuse.fr



**RECYCLEZ VOTRE
SAPIN DE NOËL**
DU 3 AU 29 JANVIER 2026

Donnez une seconde vie à votre sapin après les fêtes.



Déposez le dans le parc proche du Centre Technique Municipal

Une opération de broyage sera réalisée par la commune le vendredi 30 janvier. Le broyat sera disponible ensuite pour tous, sur place.

Sapins autorisés :

Sapins naturels débarrassés de tout florage, peinture et décoration.

MERCI

Eric Daviaud, Conseiller municipal

Conception graphique par dopamine-communication.com



Pour les enfants à besoins spécifiques du territoire

Dans le cadre de la démarche Inclusion, pilotée par les Commissions Petite Enfance & Solidarités et Enfance Jeunesse, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse met à votre disposition deux professionnelles



Karine QUERLIOZ

soutien.enfance@cc-coeurdechartreuse.fr

N° du service enfance :

04 76 66 65 22

Pour vous, familles, structures petite enfance, assistantes maternelles, écoles ...

- Recueillir vos besoins
- Vous orienter vers les partenaires adaptés
- Organiser des conférences, spectacles, formations...

Alice DRUON

inclusion-alsh@cc-coeurdechartreuse.fr

N° du service enfance :

04 76 66 65 22

Pour vous, professionnels de centres de loisirs

- Recueillir vos besoins
- Trouver des outils et solutions
- Sensibiliser les enfants
- Conseiller sur des adaptations matérielles
- Participer à des évènements de sensibilisation

Pour en savoir plus

<https://coeurdechartreuse.fr>



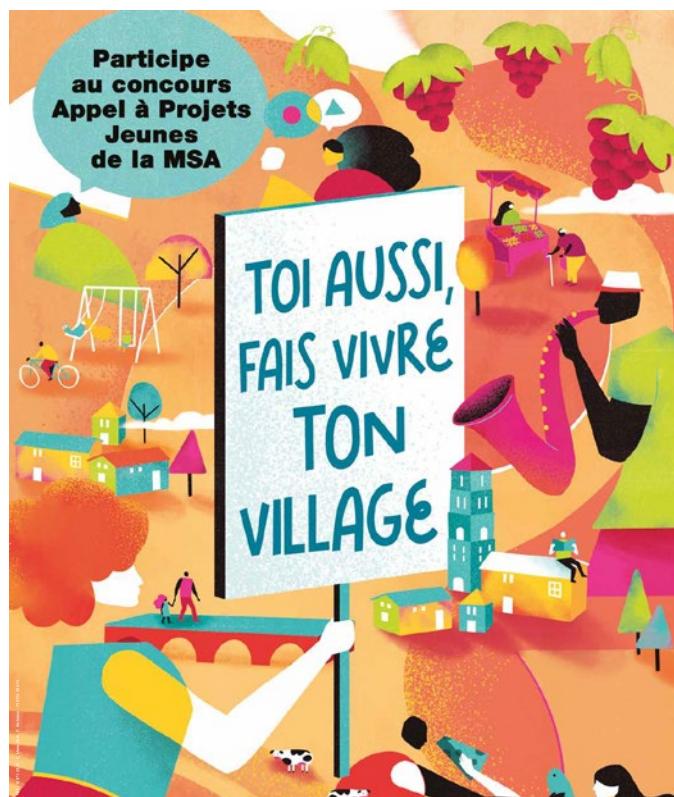
VIE INTERCOMMUNALE

R.É.P.I.T

Répit Enfants Parents Itinérant Tous les mois
Pour les enfants à besoins spécifiques et leur famille

Pour les enfants: Activité manuelle et jeux

Pour les parents: infos, échanges, café...



TU AS DES IDÉES INNOVANTES POUR DYNAMISER TA VILLE OU TA RÉGION ?
PARTICIPÉ AU CONCOURS APPEL À PROJETS JEUNES DE LA MSA
ET NOUS T'AIDERONS À LES RÉALISER !
POUR s'INSCRIRE, CONTACTE LA MSA ALPES DU NORD

alpesdunord.msa.fr
@msa_adn
MSA Alpes du Nord



msa
santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

« J'ai peut-être l'âge de mes artères, mais pas celui d'arrêter ! »

C'est fou comme l'énergie d'Huguette la rajeunit ! Elle le sait bien mais, pour en être certaine, elle a voulu tester sa motricité avec l'application Digicope. Elle en a profité pour vérifier ses capacités cognitives, son audition et même sa santé psychique. Rien à dire : tout va bien. Mais si elle avait détecté une fragilité, elle aurait immédiatement été prise en charge. Au fait, Huguette a 77 ans. Pas mal, non ?

Vous aussi, téléchargez gratuitement l'application et testez-vous en 10 minutes seulement !

DIGICOPE by Careside

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

DIGICOPE
L'ART DE BIEN VIEILLIR EN ISÈRE



isère
LE DÉPARTEMENT

LA POSTE
GROUPE

GÉRONTOPÔLE
AUVERGNE RHÔNE-ALPES
DÉPARTEMENTAL



MERCREDI 21 JANVIER - 14H

COL DE PORTE

Village des partenaires avec différents stands et animations famille : 11h à 17h

Départ de la course : 14h - Remise des prix : 16h



NAVETTES GRATUITES

Pour vous rendre à la course sans utiliser votre voiture, Grenoble Alpes Métropole met en place un service de transport depuis Saint-Hugues de Chartreuse, le mercredi 21 janvier 2026. Départs toutes les 45min (pause entre 14h30-15h30), parking en face du bâtiment les Myrtilles à Saint-Hugues de Chartreuse, arrivée au Col de Porte.



Attention, pour le bon déroulement de la course **les chiens domestiques même tenus en laisse sont interdits** lors de l'événement (arrêté municipal).



grenoblealpesmetropole.fr





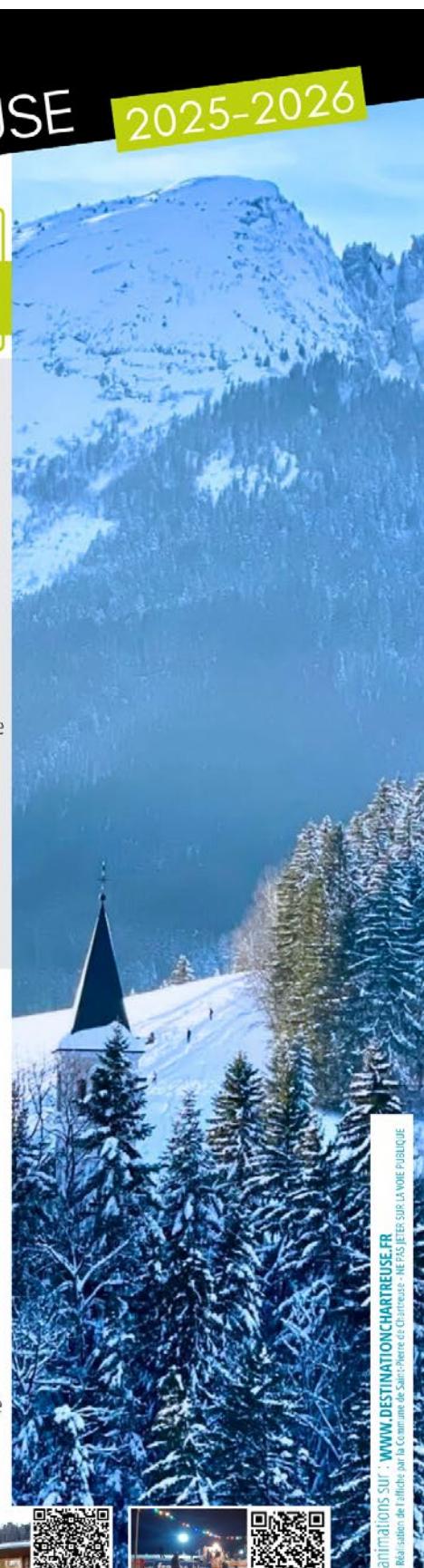
AGENDA



Un hiver en fête ! SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

2025-2026

RESTEZ INFORMÉS DES ÉVÉNEMENTS À VENIR,
En vous abonnant à la station liée de Saint-Pierre de Chartreuse "Vie Associative et Culturelle"



VACANCES DE NOËL

Samedi 13 décembre :

Spectacle du Parc Micro-Folie - À partir de 15h - Salle des Fêtes, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 14 décembre :

Marché de Noël - De 10h à 18h - École des 4 Montagnes, Saint-Hugues de Chartreuse

Dimanche 21 décembre :

Concert de Noël - À 16h - Musée Arcabas, Saint-Hugues de Chartreuse

Lundi 22 décembre :

Atelier boules de Noël - À 14h30 - Office de Tourisme - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Mardi 23 décembre :

L'instant contes de Guillaume - À 15h - Office de Tourisme - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Du 20 décembre au 4 janvier :

Exposition un héritage de 900 ans de gestion forestière - Office de Tourisme - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Du 22 au 29 décembre :

Apéro de bienvenue - De 16h30 à 19h - Office de Tourisme - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Lundi 29 décembre :

Atelier cartes de vœux - À 14h30 - Office de Tourisme - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse
Séance Cinébus pour enfants "Panique à Noël" - À 14h - Salle des Fêtes, Saint-Pierre de Chartreuse

Mercredi 31 décembre :

Feux d'artifice de l'Union des Commerçants - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 16 janvier :

Séances Cinébus, à partir de 18h30 et 20h30 - Salle des Fêtes, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 21 janvier :

La Grande Odyssée WF 2026 - De 11h à 17h - Domaine de Chamechaude, Col de Porte

Du 31 janvier au 1er février :

Raidlight Winter trail 2026 - Route de Perquelin, Saint-Pierre de Chartreuse

Les jeudis 12, 19, 26 février et 5 mars :

Bal folk des 4 jeudis - À partir de 19h - Salle des Fêtes, Saint-Pierre de Chartreuse

Du 7 au 8 février :

Challenge national U15 de ski de fond - Domaine de Chamechaude, Col de Porte

Mercredi 11 février :

Challenge des nocturnes de Chartreuse, course déguisée - À 19h - Plateau de Flin, Saint-Hugues de Chartreuse

Lundi 16 février :

Les enfants de Chartreuse présentent : La Fontaine sur un fil - À 15h - Salle des Fêtes, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 22 février :

Festival "BD Bulles et Flocons" 4ème édition - De 10h à 18h - Salle du Conseil, Salle des Arts, Salle des Associations, Saint-Pierre de Chartreuse



MARCHÉ HEBDOMADAIRE
Tous les dimanches matin
Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

www.destinationchartreuse.fr
Crédits photo : Jérôme Basats - Réalisation de la Carte : www.vieassociativeetculturelle.com

AGENDA

Saint-Pierre de Chartreuse



**SAMEDI
20
DÉCEMBRE**

**LA PATINOIRE
EN CHARTREUSE**

PREMIERE GLISSE !

SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2025

HORAIRES D'OUVERTURE :
Période de vacances scolaires : Tous les jours de 11h30 à 18h
Hors vacances scolaires : Samedi et dimanche de 11h30 à 18h

**ESPACE DE GLISSE
PATINS ET ROLLERS**
SAINT PIERRE DE CHARTREUSE
PLAN DE VILLE

concert de NOËL 2025

Dimanche 21 Décembre
Musée ARCABAS St Pierre de Chartreuse

Concert organisé par Les amis de l'œuvre d'Arcabas et Le Musée départemental à St Hugues

16 h Perfide Albion ? Musiques anglaises

L'Ensemble vocal **Opus 38** Fort d'une trentaine de chanteurs, le répertoire de l'Ensemble Vocal est très étendu, de la musique de la Renaissance à nos jours. Depuis plusieurs années, il est centré sur la polyphonie a cappella des 20ème et 21ème siècles.

Programme
Des œuvres de H.Purcell (Music for a while, Didon & Enée)
J. Dowland (Come again, Flow my tears, Fine knacks for ladies)
L.Walker (O Nata Lux)
W.Todd (Softly, Sun & Moon) de B.Britten (This little babe)

Direction Sébastien Jaudon
W Todd Missa Brevis

Durée : bb b 1h **Participation libre au chapeau**
Réservation conseillée au 04 76 88 65 01

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

**ATELIER
BOULES DE NOËL**
— AVEC CAROLE & FANCHON —

22 DÉCEMBRE
LUNDI • 14H30
À PARTIR DE 7 ANS • 3€

Lieu : Office de Tourisme de St Pierre de Chartreuse
8 pers. maximum • Sur inscription

Atelier de 2h, dès 7 ans, 3€

INSCRIPTION EN OFFICE DE TOURISME - 04 76 88 62 08

Plongez dans la magie de Noël en créant vos propres boules décoratives pour le sapin ! Pour seulement 3€ et avec des matériaux simples, repartez avec des décos uniques et faites main !

**LA PETITE HEURE CONTÉE
DE GUILLAUME**

ST-PIERRE-D'ENTREMONT
LUNDI 22 DÉCEMBRE
Salle AADEC

ST-PIERRE-DE-CHARTREUSE
MARDI 23 DÉCEMBRE
Office de Tourisme

Avec chocolat chaud et papillotes !

15H - 16H • DÈS 3 ANS
3€ PAR ENFANT

Réervation nécessaire auprès de l'Office de Tourisme

Office de Tourisme Coeur de Chartreuse
04 79 36 56 24 | destinationchartreuse.fr

Retrouvez tous les événements à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evénement/



AGENDA

Saint-Pierre de Chartreuse

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

**ATELIER
CARTES DE VŒUX**
AVEC CAROLE & FANCHON

29 DÉCEMBRE
LUNDI • 14H30
À PARTIR DE 7 ANS • GRATUIT
Lieu : Office de Tourisme de
St Pierre de Chartreuse
8 personnes maximum
Atelier de 2h, dès 7 ans
INSCRIPTION EN OFFICE DE TOURISME - 04 76 88 62 08

Offrez-vous une parenthèse créative en participant à notre atelier de cartes de voeux personnalisées : laissez libre cours à votre imagination pour créer une carte spéciale Chartreuse à votre goût et repartez avec un modèle unique à envoyer ou pas...
Atelier de 2h, dès 7 ans

**31^e CHALLENGE
des Nocturnes de Chartreuse**
2026

4 Courses !

Mercredi 11 février
St-Hugues
COURSE DÉGUISÉE COURSE JEUNE

Mercredi 14 janvier
Le Sappey

Mercredi 28 janvier
La Ruchère

Mercredi 25 février
Le Désert d'Entremont
FINALE

Retrait des dossards à partir de 18h30
Inscription en ligne sur outdoorlab

www.ski-chartreuse.com nocturnes.chartreuse
nocturnes.chartreuse@gmail.com [06 70 76 68 62](tel:0670766862)

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE



2026
Invitation cérémonie des vœux

**Samedi 3 janvier 2026 à 17h,
à la Salle des Fêtes**
63 Place de la Mairie, 38380 Saint-Pierre de Chartreuse

Le Maire, Stéphane Gusmeroli et le Conseil municipal

Conception graphique et crédit photo : Communauté de Saint-Pierre de Chartreuse - Lucie BOUDET

Retrouvez tous les événements à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evénement/



► LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE RECRUTE :

Un conducteur pour transport de personnes - hiver 2025-2026 CDD saisonnier (H/F)



► LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE RECRUTE :

Un agent d'accueil sur le domaine skiable du Désert d'Entremont - Nordique et Alpin (H/F)

► LE CENTRE SOCIAL DU PAYS DU GUIERS RECRUTE :

Un animateur enfance (H/F)

Un animateur Enfance Inclusion (H/F)

► GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE RECRUTE :

Des agents polyvalents - Col de Porte (contrat saisonnier) (H/F)

► LES CHALETS ST HUGUES RECRUTE :

Un cuisinier (H/F)

► LE VALOMBRÉ CHAMBRE D'HÔTES RECRUTE :

Un agent d'entretien (H/F)

► LA COMMUNE DE SARCENAS RECRUTE :

Un accompagnateur transport scolaire (H/F)

► LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ISÈRE RECRUTE :

Des Contractuels de niveau B et de niveau C (H/F)

► RAIDLIGHT RECRUTE :

Un vendeur (H/F) magasin

Un chargé de clientèle (H/F)

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur :
www.saintpierredechartreuse.fr/offres-demploi





EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

QUE DEVIENT LE MASSIF DE LA SCIA ?

En 2015, il y a dix ans le Président de la communauté de communes écrivait au Préfet en lui demandant que lui soit confiée la gestion du domaine skiable, en expliquant que les communes de Saint Pierre de Chartreuse et Saint Pierre d'Entremont ne savaient pas gérer, ce qui fut fait fin 2016.

Sa première action a été...dans un optique 4 saisons de fermer le télésiège de la Combe de l'ours lété (la première fois depuis 1953 qu'un téléporté ne permettait pas aux touristes d'accéder à la Scia pendant la période estivale) et de diminuer le prix du forfait. En gérant dans le plus grand secret de l'EPIC, les charges de personnels ont augmenté jusqu'à 50% du chiffre d'affaires et les emprunts pour équilibrer les charges d'exploitation se sont succéder. Une pratique que le SIVU n'avait jamais appliquée. Le bilan après dix ans est sans appel : un désastre économique, social et stratégique.

Les emprunts d'investissements existant en 2016 conduisaient selon l'échelonnement prévu jusqu'en 2034 à un remboursement à partir de 2026 de 730 000 € intérêts compris.

Après avoir arrêté l'exploitation de la station en 2022, la communauté de commune nous a expliqué en mai 2025 que le domaine skiable lui coûtait 2 400 000 € ; un montant gonflé et manipulé en mélangeant amortissements, emprunts, intérêts à long terme, coûts de démantèlement non obligatoire

Depuis sa prise de compétence, rappelons-nous les commerces fermés et les emplois perdus : 2A sports, Dambuyant sports, Ski service, Restauration rapide de la Combe de l'ours, restaurant la Cabane et les Mazots, La Gaufre, restaurant le Malissard (l'hiver), La Boutique, Le Belvédère, Voiron ski montagne, chalets de restauration rapide des Essarts et de la Scia, restaurant l'étape, La Fabrique du ski, l'ESF (35 moniteurs), 50 saisonniers du domaine skiable.

Que s'est passé depuis cet été :

- La communauté de communes continue le démantèlement des téléportés et une vente à la découpe :
- Après la Combe de l'ours, elle a vendu les sièges et les équipements électriques du télésiège des Fraisses à Villard de Lans,
- Elle refuse que la commune conserve les cabines du TCB des Essarts car elle veut les vendre (une nouvelle recette de 50 000 € à prévoir).

- Elle a accepté que la commune conserve le télésiège de la Scia, que la Municipalité souhaite exploiter en 2027 en limitant l'usage à 200 skieurs par jour compte tenu des difficultés d'accès par la route et du manque de parking aux Essarts.

N'oublions pas que ces ventes au profit de la Communauté de communes n'ont été possible qu'avec l'agrément de la majorité du conseil municipal. Et maintenant qu'elle a détruit la station, la CCCC a rendu la compétence ski alpin et remontées mécaniques à Saint Pierre de Chartreuse.

L'idée de remonter le front de neige à 1350 m aux Essarts est une bonne idée. Mais il faut pouvoir y accéder par un téléporté et non par la route (La route n'est pas un projet du XXI è siècle comme l'a déclaré le Président du département JP Barbier)

D'où l'importance d'un téléporté pour monter aux Essarts.

Après avoir dit partout qu'elle avait une dette de 1 800 000 €, la Communauté de communes vient de rembourser tous ses emprunts pour 1 460 000 € avec la vente de la Combe de l'ours pour 1 600 000 € en dessous de la valeur du marché.

Dans le tableau de remboursement présenté aux élus le 25 novembre dernier, il y a 216 000 € correspondant au capital restant dû d'un prêt en 2022 de 300 000 € du département pour l'entretien du TSD6 de la combe de l'ours, alors que la CCCC avait déjà l'idée de vendre :

- Soit cet argent a été utilisé pour autre chose,
- Soit il a été dépensé en pure perte.

Voilà une faute de gestion qui doit être expliquée.

Nous devons rester optimistes pour l'Espace Naturel le Village Les -Essarts - La Scia, mais cet optimisme est entaché par la gestion désastreuse que les habitants de Saint-Pierre-de-Chartreuse avaient confiée à Cœur de Chartreuse. Nous reprenons le flambeau pour réparer ce gâchis, avec un plan concret pour 2027, basé sur l'exploitation mesurée et le retour à une gestion locale et responsable.

.....

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal
(Liste "Village 4 saisons, J'Y CROIS")

NUMÉROS UTILES



MÉDECINS - MAISON MÉDICALE

Dr ARNOUX Fanny et Dr ROSSARY Luc
www.medichartreuse.fr/
04 76 56 73 80

PHARMACIE

Dr MOTTET Sophie
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOTHÉRAPEUTE DPO

TARADE Christoph - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

BUCCI Vincent - 07 81 32 33 97

NATUROPATH

NAU Madeleine - 06 09 44 17 68

SAMU - 15

SECOURS EN MONTAGNE - 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS :

(Horaires d'hiver du 1er nov au 31 Mars)

Lundi : 13h à 17h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h

Jeudi : 8h à 13h / 14h à 17h

Vendredi : 13h à 17h

Samedi : 8h à 12h / 13h à 17h

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT :

Mardi : 14h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h

PENSEZ AU COVOITURAGE !

Pour plus de renseignements
consultez la page :
www.saintpierredechartreuse.fr/transport



MAIRIE

04 76 88 60 18
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 76 50 34 81
OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
samedi de 10h00 à 12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30
Cantine : 04 38 02 05 52
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE «FÉES ET LUTINS»

04 76 88 65 40

ADMR ST-LAURENT-DU-PONT

04 76 06 44 14

AIDES À DOMICILES :

Françoise ARCHER : 07 57 51 16 71
Amandine PFLIEGER : 06 99 32 15 57
Frédérique PERET-BY : 07 82 27 96 91
Les Clés de Chartreuse : 06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL ST-LAURENT-DU-PONT

04 76 55 40 80

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

OFFICE DE TOURISME ST-PIERRE-DE-CHARTREUSE

04 76 88 62 08

RAPPEL RÉGLEMENTATION MEUBLÉ DE TOURISME

 [saintpierredechartreuse.org/savoie/
meubles-de-tourisme-et-chambres-dhotes/](http://saintpierredechartreuse.org/savoie/meubles-de-tourisme-et-chambres-dhotes/)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

 Suivez l'actualité sur :
www.parc-chartreuse.net/actualites/

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CŒUR DE CHARTREUSE 04 76 66 81 74

 Suivez l'actualité sur : coeurdechartreuse.fr/



Pour télécharger illiwap

“Flashez le QRCode avec un smartphone”



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TELECHARGEZ L'APPLI !
[Available on App Store](#) [Available on Google Play](#) [Available on AppGallery](#)



SAINT-PIERRE
DE CHARTREUSE

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
 Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
 Rédaction, envoi par e-mail : Secrétariat de la Mairie
 Mise en page : Dopamine Communication - St Pierre de Chartreuse
 Crédits photos : Martin PABOIS, Malou MICHALLET, PNRC

